

Expéditeur : Hicks, Darren

Envoyé : Jeudi 5 juillet 2018 à 16 h 37

Destinataire : Ralph, Todd

c. c. : Burley, Dave; Young, Elizabeth

Objet : Programme d'échantillonnage du fond marin extracôtier de Fugro GeoSurveys, 2017-2027

Pièces jointes :

20180705\_Fugro\_Seafloor\_Seep\_Sampling\_Program\_E\_NL\_2017\_2027\_EA\_Amendment\_sid det\_etl.pdf

Bonjour Todd : Veuillez trouver ci-joint la détermination du C-TNLOHE sur : la « Modification de l'évaluation environnementale du Programme d'échantillonnage du fond marin extracôtier (2017-2027) » (Stantec Consulting Ltd., 29 mai 2018); la Modification de l'évaluation environnementale du Programme d'échantillonnage du fond marin extracôtier (2017-2027) – Addenda (Stantec Consulting Ltd., 22 juin 2018); et la Modification de l'évaluation environnementale du Programme d'échantillonnage du fond marin extracôtier (2017-2027) – Addenda 2 (Stantec Consulting Ltd., 5 juillet 2018).

Le C-TNLOHE n'est pas d'accord avec l'affirmation contenue dans la modification de l'évaluation environnementale du Programme d'échantillonnage du fond marin extracôtier (2017-2027) – Addenda 2 (Stantec Consulting Ltd., 5 juillet 2018) selon laquelle l'engagement du 22 juin 2018 visant à plafonner le nombre d'échantillons de carottes et de flux thermique au sein des EMV est redondant. Par conséquent, le C-TNLOHE attend de Fugro qu'il s'en tienne à un maximum de dix stations de carottage et de deux stations d'échantillonnage du flux thermique dans les zones de fermeture de l'OPANO.

Salutations,

Darren

Darren Hicks, Maîtrise en science de l'environnement

Analyste environnemental

709 778-1431

twitter@CNLOPB

www.cnlopb.ca

Le C-TNLOHE offre un lieu de travail sans parfum. Nous demandons donc à tous les visiteurs de ne pas porter de produits parfumés. Merci.